

Guide opérationnel pour la mise en place et l'organisation de la relation université-entreprises

2^e séminaire thématique du réseau ACPS, Nouakchott, 10-13 mars 2014

*L'enseignement supérieur et la recherche scientifique :
un levier de développement économique et social de l'Afrique*

Sommaire

Introduction	3
Contexte	3
Objet du guide	4
Mode d'emploi.....	4
Schéma général.....	5
Les fiches	6
Fiche F0 01. Domaine Vérification des préalables – Fonction Politiques et stratégies nationales	6
Fiche F0 02. Domaine Vérification des préalables – Fonction Plan stratégique de l'université.....	7
Fiche F1 01. Domaine Gouvernance – Fonction Management	8
Fiche F1 02. Domaine Gouvernance – Fonction Gestion financière	10
Fiche F1 03. Domaine Gouvernance – Fonction Gestion des ressources humaines (GRH)	11
Fiche F2 01. Domaine Offre de formation – Fonction Conception d'une offre pertinente.....	13
Fiche F2 02. Domaine Offre de formation – Fonction Mise en œuvre d'une offre de qualité	15
Fiche F3 01. Domaine Gestion des affaires estudiantines – Fonction Conseil pédagogique aux étudiants...18	
Fiche F3 02. Domaine Gestion des affaires estudiantines – Fonction Appui à l'insertion des étudiants.....	20

Introduction

Contexte

En Afrique subsaharienne, l'enseignement supérieur est encore confronté à plusieurs défis :

- une demande forte pour l'accès à l'université qui risque de se maintenir et d'augmenter sous l'effet conjugué du faible taux d'enrôlement actuel (inférieur à 7%), de la jeunesse de la population et de l'amélioration des résultats de l'enseignement fondamental et secondaire ;
- l'état de l'offre actuelle, dominée par les filières d'enseignement général au détriment des filières professionnelles, qui représentent moins de 20 % de l'offre ;
- la demande croissante de l'économie sur les qualifications de niveau intermédiaire corolaire à l'élargissement du tissu des petites et moyennes entreprises, notamment dans des secteurs émergents (TIC, services ...).

Ces défis ont conduit les gouvernements à s'engager sur la voie de la professionnalisation de l'enseignement supérieur pour améliorer sa réponse aux besoins socioéconomiques et son efficacité. Le projet Compétences professionnelles supérieures (CPS) a pour objet d'appuyer leurs efforts.

Le réseau d'expertise régionale Afrique Compétences professionnelles supérieures (ACPS), créé dans le cadre de ce projet en novembre 2013 et qui regroupe douze pays d'Afrique subsaharienne – Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo – a décidé d'organiser le séminaire de Nouakchott (10-13 mars 2014) notamment consacré à l'amendement et à la validation de deux documents estinés à faciliter l'opérationnalisation de la relation université-entreprises, préalablement préparés par les points focaux du réseau en Mauritanie avec l'appui du projet CPS :

- *Guide opérationnel pour la mise en place et l'organisation de la relation université-entreprises ;*
- *Plaidoyer pour faciliter une plus forte implication de l'État et des entreprises dans les formations professionnelles du supérieur.*

Le présent document constitue la version du *Guide opérationnel pour la mise en place et l'organisation de la relation université-entreprises* validée par le réseau ACPS lors du séminaire de Nouakchott, puis remise en forme pour diffusion.

Objet du guide

Le guide a pour objet d'organiser et structurer la relation université-entreprises, et d'aider à son opérationnalisation. Il traite cette question dans les différents domaines de gestion et de fonctionnement d'une université en dressant un état des lieux de l'ouverture de l'université sur son environnement puis en suggérant les actions de nature à améliorer cette ouverture et à la rendre plus opérationnelle.

Mode d'emploi

Le guide traite la relation université-entreprises en trois étapes :

- vérification des préalables de politiques et de stratégies ;
- état des lieux de la pratique actuelle ;
- opérationnalisation.

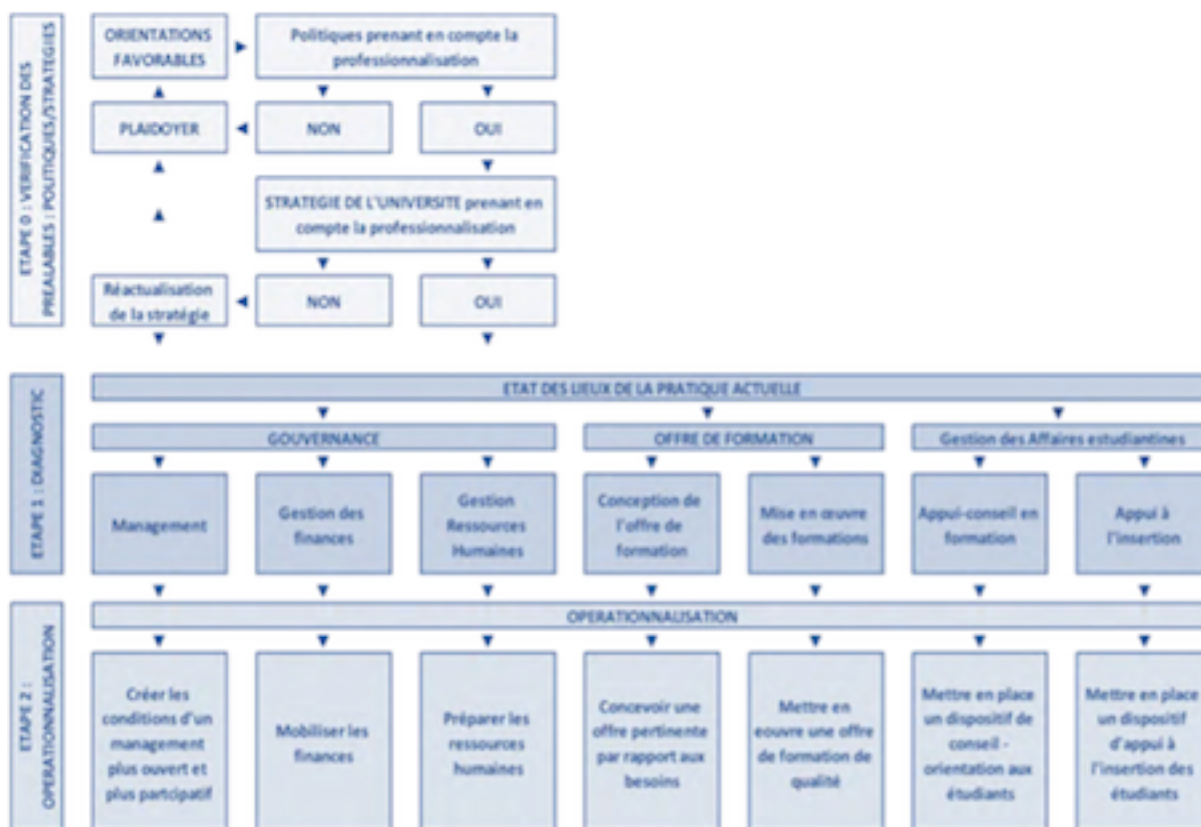
Il s'appuie pour cela sur la structuration des processus de gestion et de fonctionnement de l'université faite par le CAMES, en domaines puis en fonctions :

- domaine de la **gouvernance**, avec les fonctions **management**, **gestion des finances** et **gestion des ressources humaines** ;
- domaine de l'**offre de formation**, avec les fonctions **conception de l'offre** et **mise en œuvre de l'offre** ;
- domaine de la **gestion des affaires estudiantines**, avec les fonctions **appui conseil aux étudiants en formation** et **appui à l'insertion**. Le découpage de ce domaine en ces deux fonctions prend en compte l'impératif pour les universités de s'inscrire dans la recherche d'une meilleure employabilité des jeunes.

Chacune de ces fonctions est présentée dans un tableau constitué de cinq colonnes organisées en deux parties :

- partie **Outil de diagnostic**, avec deux colonnes : **Standards** exprimant les situations souhaités et **Indicateurs** permettant de les mesurer ;
- partie **Outil d'opérationnalisation**, avec trois colonnes : **Actions**, **Modalités** (de mise en œuvre) et **Responsable**.

Schéma général



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



Les fiches

Fiche F0 01. Domaine Vérification des préalables – Fonction Politiques et stratégies nationales

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
L'engagement du pays dans la professionnalisation de l'enseignement supérieur est confirmé	Le pays dispose d'une loi d'orientation dans le domaine de l'enseignement supérieur (ou de tout autre acte similaire).	Élaborer ou actualiser la loi cadre	Plaidoyer Consultations nationales	
	La professionnalisation de l'enseignement supérieur figure parmi les axes d'orientation	Annoncer dans la loi cadre les finalités de la professionnalisation		
Le pays dispose d'une stratégie pour matérialiser ses orientations politiques en matière de professionnalisation	Le pays dispose d'une stratégie de développement de l'enseignement supérieur	Élaborer ou actualiser la stratégie nationale de l'enseignement supérieur pour prendre en compte la professionnalisation	Plaidoyer Consultations nationales Diagnostic préalable	
	La stratégie a fait l'objet d'une validation nationale	Valider la stratégie	Consultations nationales	
	La stratégie accorde une place importante à la professionnalisation et comporte un ou des indicateurs pour mesurer cet intérêt (part des filières professionnelles/d'enseignement général)	Prévoir dans la mise en œuvre de la stratégie les indicateurs permettant de mesurer la professionnalisation		
Les conditions de mise en œuvre de la stratégie, en matière de professionnalisation, sont réunies	L'université dispose d'une marge d'autonomie suffisante pour exercer son activité	Renforcer l'autonomie de l'université	Loi cadre et autres textes juridiques	
	La stratégie a donné lieu à un cadre de dépenses à moyen terme permettant à l'université d'accéder aux ressources nécessaires pour la professionnalisation	Élaborer un cadre de dépenses à moyen terme pour la mobilisation des financements		
	La question des statuts et de la motivation des enseignants est réglée	Approuver les statuts des enseignants	Révision des statuts. Promulgation des statuts	



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



Fiche F0 02. Domaine Vérification des préalables – Fonction Plan stratégique de l'université

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
L'université dispose d'un plan stratégique	Le plan stratégique existe	Réaliser le diagnostic préalable Élaborer un plan stratégique	Concertations internes – Concertations avec les partenaires du territoire	
	Le plan stratégique est validé et partagé	Valider le plan stratégique	Présenter aux organes délibérants	
Le plan stratégique comporte des objectifs de professionnalisation	La professionnalisation figure parmi les objectifs du plan stratégique	Intégrer la professionnalisation au plan stratégique	Plaidoyer auprès des acteurs concernés	
	Des indicateurs mesurables sont prévus pour mesurer l'action dans ce domaine (part des filières professionnelles et des filières générales)	Prévoir dans la mise en œuvre du plan stratégique les indicateurs permettant de suivre l'évolution de la professionnalisation et la relation université-entreprises		
Le plan stratégique intègre l'ouverture de l'université sur son environnement	Le plan de mise en œuvre comporte des activités d'ouverture de l'université sur son environnement	Prévoir dans les plans d'action de mise en œuvre les activités de professionnalisation et d'ouverture	Au cours de la planification annuelle	
	Des indicateurs sont prévus pour mesurer la réussite de ces activités (taux d'insertion des sortants, niveau de satisfaction des entreprises, diversification des filières, prestations, ...)	Prévoir les indicateurs de suivi de l'opérationnalisation de la relation université-entreprises		
L'université dispose des ressources pour l'opérationnalisation de l'ouverture sur l'environnement	La mise en œuvre du plan stratégique s'appuie sur la mobilisation de ressources conséquentes (budget connu et voté : investissement et fonctionnement)	Adopter une stratégie de mobilisation de ressources (cadre de dépenses à moyen terme, projets <i>banquables</i> , recherche de partenaires)	Élaboration de projets de développement – Recherche de partenaires publics et privés	
	Les enseignants et personnels d'encadrement sont motivés (statuts, salaires, ...)	Créer des conditions de travail motivantes pour les personnels	Plaidoyer – Négociations – Approbation des textes juridiques	



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr

Fiche F1 01. Domaine Gouvernance – Fonction Management

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
Les organes de pilotage de l'université sont opérants (conseil d'administration, conseil scientifique, conseil pédagogique)	Le conseil d'administration, les comités scientifique et pédagogique comportent des représentants des entreprises, des représentants des enseignants et des étudiants	Assurer la représentativité des partenaires dans les organes de pilotage Révision du cadre juridique	Révision du cadre juridique	
	Le conseil d'administration, les comités scientifique et pédagogique délibèrent, au moins deux fois par an, sur la relation université-entreprises	Inscrire la professionnalisation de l'université aux délibérations des organes délibérants		
	Un bilan annuel d'activité dans le domaine de l'ouverture de l'université sur son environnement est présenté au conseil d'administration et aux comités scientifique et pédagogique	Présenter un bilan annuel de l'action dans le domaine de la professionnalisation au conseil d'administration		
La fonction « relation université-entreprises » est prise en compte par l'organigramme de l'université	L'entité chargée de la relation université entreprise (partenariat) est clairement identifiée (à définir service ou unité)	Créer une cellule Partenariat	Délibération de l'instance compétente Acte juridique	
	Le mandat de l'entité est clairement défini (à définir)	Définir le mandat de la cellule	Délibération de l'instance compétente Acte juridique Fiches de postes	
	Les liens et interactions entre l'entité et les autres services de l'université sont définis	Définir les liens et interactions entre la cellule Partenariat et les autres services (départements, services des Affaires estudiantines, etc.)	Remise à jour des attributions des services en fonction des impératifs de professionnalisation Fiches de postes	

Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



État des lieux		Opérationnalisation		
Les activités d'opérationnalisation de la relation université-entreprises figurent aux plans d'actions annuels et pluriannuels de l'université	Les plans d'actions annuels et pluriannuels, dans leurs volets relation université-entreprises, prennent en compte les activités permettant la mise en œuvre d'un partenariat efficace	Inscrire les activités de professionnalisation sur les plans d'actions annuels	Revoir la planification de l'université pour intégrer la professionnalisation	
	Les plans d'actions sont validés par le conseil d'administration	Présenter les plans d'action à la validation du conseil d'administration		
L'action dans le domaine de la relation université entreprise est suivie et évaluée	Des tableaux de bord comportant des indicateurs mesurables de réalisation des activités sont tenus régulièrement à jour (part des étudiants accomplissant le stage, nombre d'activités réalisées au profit des étudiants, au profit des entreprises, à l'université, dans les entreprises)	Définir les indicateurs de suivi de la professionnalisation Élaborer un tableau de bord de suivi des indicateurs Systématiser le suivi des indicateurs		
	Ces tableaux de bord sont présentés, au moins une fois par an, au conseil d'administration	Présenter le résultat du suivi des indicateurs au conseil d'administration		
	Les délibérations du conseil d'administration reflètent les décisions prises par rapport à l'évolution de la relation université-entreprises	Refléter dans les PV du conseil d'administration les décisions relatives à la professionnalisation		

Deuxième et dernière page de la fiche F1 01. Domaine Gouvernance – Fonction Management



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



Fiche F1 02. Domaine Gouvernance – Fonction Gestion financière

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
Le budget annuel prend en charge les activités d'opérationnalisation de la relation université-entreprises	Une ligne Investissement est prévue pour les équipements de la cellule en charge de la relation université-entreprises	Prévoir une inscription budgétaire pour l'investissement nécessaire pour la mise en place de la cellule Partenariat		
	Une ligne de fonctionnement est prévue pour la cellule Partenariat	Prévoir une inscription budgétaire pour le fonctionnement de la cellule Partenariat		
	Chaque activité fait l'objet d'une inscription budgétaire (stages, rencontres, etc.)	Prévoir une inscription budgétaire pour la réalisation des actions prévues dans le cadre de la professionnalisation		
La professionnalisation est prise en compte dans la mobilisation des financements des plans de développement	Les plans de développement de l'université prévoient les investissements nécessaires pour la refonte des programmes de formation dans une optique de recherche de pertinence et de qualité de la formation	Élaborer un cadre de dépenses à moyen terme Préparer des projets <i>banquables</i> Rechercher des partenaires financiers, publics, privés, bilatéraux, multilatéraux		



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Fiche F1 03. Domaine Gouvernance – Fonction Gestion des ressources humaines (GRH)

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
La relation université-entreprises est prise en compte dans l'affectation des ressources humaines	Les effectifs du personnel de la cellule sont définis en fonction de la taille de l'établissement	Définir les besoins en personnels pour la cellule Partenariat Affecter ou recruter les personnels	Se référer aux normes appliquées en matière de conseil pédagogique ou de conseil en orientation Décision d'affectation ou de nomination	
	Chaque poste fait l'objet d'une fiche de poste qui le décrit	Élaborer les fiches de postes pour les personnels	Se référer aux outils de GRH	
Les ressources humaines sont sensibilisées/formées sur la relation université-entreprises	Les ressources humaines de l'entité « relation université-entreprises » sont formées	Assurer la formation du personnel de la cellule dans les domaines en relation avec la professionnalisation : ingénierie de formation, formation avec l'entreprise, communication, statistiques, échanges sur les expériences probantes...	Analyser les besoins en formation du personnel de la cellule Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation	
	Tous les enseignants de l'université sont sensibilisés sur la relation université-entreprises	Mener des activités de sensibilisation des enseignants	Concevoir un document de sensibilisation sur la professionnalisation et assurer sa diffusion par des ateliers de sensibilisation	
	Les dirigeants, les cadres d'entreprises et d'organisations patronales sont sensibilisés sur la relation université-entreprises	Mener des activités de sensibilisation des partenaires à la relation université-entreprises	Concevoir un document de sensibilisation sur la professionnalisation et assurer sa diffusion par des ateliers de sensibilisation	

Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr

État des lieux		Opérationnalisation		
	Les professionnels des entreprises constituent une part considérable des enseignants de l'université (part à fixer)	Identifier des professionnels des entreprises en mesure de donner des modules d'enseignement Formaliser l'intervention des professionnels	Contrats de vacation pour les professionnels	
Les personnels intervenants dans la relation université-entreprises sont motivés	Les salaires des personnels de la cellule sont identiques à ceux des autres personnels de même catégorie	Définir et approuver les salaires des intervenants dans la relation université-entreprises	Décision de l'organe compétent	
	Les personnels de la cellule perçoivent des indemnités de fonction	Définir et approuver les indemnités des intervenants dans la relation université-entreprises	Décision de l'organe compétent	
	Les déplacements des personnels de la cellule sont pris en charge	Définir et approuver les frais de déplacement accordés intervenants dans la relation université-entreprises	Décision de l'organe compétent	
	Les interventions des enseignants dans les activités de la relation université-entreprises sont comptabilisées et rémunérées	Définir et approuver la rémunération de l'intervention des enseignants dans la relation université-entreprises	Décision de l'organe compétent	
Les enseignants ont accès à un service appui conseil facilitant leur intervention dans les activités d'ouverture de l'université sur son environnement	Les enseignants reçoivent l'information facilitant leur intervention en formation avec l'entreprise	Créer une fonction conseil pédagogique au sein de l'université et définir ses mandats	Délibération de l'organe compétent Acte juridique Fiche de poste	
	Les enseignants reçoivent un conseil pédagogique et un encadrement adéquat pendant leur intervention	Créer une fonction conseil pédagogique au sein de l'université et définir ses mandats	Délibération de l'organe compétent Acte juridique Fiche de poste	

Deuxième et dernière page de la fiche F1 03. Domaine Gouvernance – Fonction Gestion des ressources humaines (GRH)

Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



Fiche F2 01. Domaine Offre de formation – Fonction Conception d'une offre pertinente

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
L'université a identifié les entreprises de son environnement économique	Un fichier à jour des entreprises potentiellement partenaires de l'université est disponible	Réaliser un recensement des partenaires sur le territoire de l'université Élaborer un fichier de contact des partenaires	Méthodologie de mise en œuvre des enquêtes et recensements Élaboration de bases de données	
	Le fichier comporte les adresses, les domaines et secteurs d'activités, les contacts, les métiers d'intérêt pour l'université (quantitativement et qualitativement), l'effectif des tuteurs potentiels	Définir le type d'information à rechercher (utile à la relation université-entreprises)		
L'université a identifié les besoins en formation de son territoire	Des données récentes sont disponibles sur les besoins de chaque secteur économique	Exploiter les données des ressources statistiques nationales pour identifier les besoins des secteurs (Observatoires de l'emploi, Offices des statistiques, instituts et centres de recherche, ...) Mener des études sectorielles pour compléter les données non renseignées	Faire appel aux services d'économistes statisticiens pour l'exploitation des données Commanditer des études auprès des organismes spécialisés Plaider pour intégrer les besoins en information de l'université dans l'action des structures spécialisées Mettre en place des collaborations avec les instituts spécialisés	
L'université a adapté ses programmes aux besoins des entreprises de son territoire	Les partenaires de l'université sont associés à l'élaboration et la validation des programmes	Inviter les partenaires à participer à l'élaboration des programmes	Collaborer avec des structures spécialisées en ingénierie Réaliser ou commanditer l'élaboration de référentiels de métiers, des analyses de situation de travail Exploiter et partager des référentiels existants avec les partenaires	



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



État des lieux		Opérationnalisation		
	Les programmes de l'université sont formulés par compétences	Mener une activité d'actualisation ou d'élaboration des programmes	Adopter une approche pédagogique en se référant aux approches existantes Collaborer avec des structures spécialisées en ingénierie Réaliser ou commanditer l'élaboration ou l'actualisation des programmes Plaider pour intégrer l'élaboration des programmes dans les plans d'action des structures spécialisées Acquérir des programmes existants et les adapter	
Les programmes de formation de l'université intègrent des objectifs d'employabilités des jeunes	Les programmes comportent un module présentant la formation et les métiers	Intégrer un module métier/formation à chaque programme	Prévoir le module dans l'élaboration des programmes ou l'intégrer dans les programmes existants qui ne le comportent pas	
	Les programmes comportent un module sur la recherche d'emploi	Intégrer un module recherche d'emploi dans chaque programme	Prévoir le module dans l'élaboration des programmes ou l'intégrer dans les programmes existants qui ne le comportent pas	
L'université a élaboré une offre de prestations de services attractive pour ses partenaires	L'université a identifié les besoins en prestations de services des partenaires de son territoire	Identifier des besoins en prestations de services des entreprises	Démarcher les entreprises pour comprendre les besoins dans divers domaines : formation continue, assistance conseil, prestations techniques ...	
	L'université dispose d'une offre de prestations de services attractive	Concevoir les prestations à offrir Présenter les prestations sous forme de catalogue de services aux entreprises	Définir l'objectif, la démarche, les moyens	

Deuxième et dernière page de la fiche F2 01. Domaine Offre de formation – Fonction Conception d'une offre pertinente



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



Fiche F2 02. Domaine Offre de formation – Fonction Mise en œuvre d'une offre de qualité

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
Les locaux sont adaptés aux formations professionnelles	Les locaux permettent l'organisation de la formation avec une taille de division pédagogique acceptable (autour de 20 étudiants pour les TP et TD)	Évaluer l'adaptation des locaux Réaménager les locaux Assurer l'extension des locaux	À inscrire aux plans de développement de l'université	
	Les locaux sont correctement aménagés	Aménager les locaux en fonction du nombre des divisions pédagogiques et de leur taille	Se référer aux guides d'organisation pédagogique dans une approche basée sur les compétences Collaborer avec les structures spécialisées	
Les équipements sont adaptés aux formations professionnelles	Chaque filière dispose des équipements nécessaires pour la mise en œuvre de son programme	Évaluer la qualité et la quantité des équipements Lancer un processus d'acquisition des équipements manquants	À inscrire au plan de développement de l'université Se référer aux guides d'équipements dans une approche basée sur les compétences Collaborer avec les structures spécialisées	
Les enseignants sont formés aux nouveaux programmes	L'université dispose d'un effectif d'enseignants couvrant quantitativement et qualitativement tous les modules du programme	Mettre en œuvre un bilan de compétences des enseignants en prenant comme référence les compétences du programme Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation continue des enseignants	À inscrire aux plans de développement de l'université Utiliser l'approche d'ingénierie de formation pour l'élaboration du programme Collaborer avec les structures spécialisées	
Les modes de formation enracinent l'ouverture de l'université sur son environnement et préparent les étudiants à l'emploi	Les programmes ciblant des secteurs économiques présentant un potentiel pour la pratique de l'alternance sont réalisés suivant cette modalité	Identifier les secteurs présentant un potentiel pour l'organisation de l'alternance (suffisamment d'entreprises, de postes de formation, de tuteurs)	Exploiter le fichier des entreprises partenaires de l'université	



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr

État des lieux		Opérationnalisation		
	Les formations sont aménagées pour prendre en compte l'organisation de l'alternance	Élaborer des logigrammes (répartition des modules entre l'université et l'entreprise) définissant les modules correspondants aux compétences à acquérir pendant le séjour en entreprise	Se référer aux approches usuelles d'ingénierie de formation sur la pratique de l'alternance	
	L'université dispose d'outils d'organisation de l'alternance (carnet de suivi de l'étudiant en entreprise)	Élaborer les procédures et outils de suivi de l'alternance	Se référer aux références usuelles dans le domaine	
	Le stage est considéré comme une modalité de formation avec l'entreprise	Élaborer des logigrammes (répartition des modules entre l'université et l'entreprise) définissant les modules correspondants aux compétences à acquérir pendant le stage	Se référer aux références usuelles dans le domaine	
		Élaborer les procédures et outils de suivi du stage	Se référer aux références usuelles dans le domaine	
	Une part des enseignements est confiée aux professionnels de l'entreprise	Identifier des professionnels compétents pour réaliser des modules de formation	Définition du cadre et de la forme d'intervention (partenariat, vacation, ...)	
	Le système d'évaluation accorde un poids pour les activités de formation réalisées avec l'entreprise	Réviser le cadre d'évaluation des enseignements pour intégrer la prise en compte des stages et de l'alternance	Se référer aux pratiques usuelles en formation technique et professionnelle	
	L'entreprise est associée dans l'évaluation des étudiants	Associer les professionnels des entreprises dans les jurys des examens		

Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



État des lieux		Opérationnalisation		
L'université assure la promotion de ses services auprès de ses partenaires (offre de formation et prestation de services)	L'université dispose, au moins, des outils de communications suivants : une brochure de présentation de l'université, une brochure de présentation de chaque faculté, une brochure de présentation de chaque programme, un site web, des affiches et panneaux de promotion	Élaborer les supports de communication	Faire appel à la prestation, si l'université ne dispose pas des compétences internes	
	L'université dispose d'une offre de prestations, sous forme de catalogue (catalogue de formation initiale, catalogue de formation continue, catalogue de prestations de services)	Élaborer un catalogue d'offre de formation et un catalogue d'offre de services	Faire appel à la prestation, si l'université ne dispose pas des compétences internes	
	L'université organise une journée de présentation de ses services au moins une fois par an	Organiser une journée porte ouverte pour présenter les services de l'université	Confier l'organisation de la journée à une équipe d'étudiants soutenue par des enseignants	
L'université mesure le taux de satisfaction de ses partenaires par rapport à ses services	À l'issue de chaque collaboration (stage, service, etc.) un questionnaire permet à l'entreprise d'exprimer son niveau de satisfaction et de proposer les améliorations possibles	Exploiter les résultats du questionnaire		
	Les résultats de l'évaluation du niveau de satisfaction des entreprises et leurs propositions sont exploitées et présentées au moins une fois par an au conseil d'administration	Intégrer les avis des entreprises aux rapports adressés au conseil d'administration		
	Les entreprises sont informées, au plus tard avant la prochaine collaboration, des suites données à leurs propositions	Communiquer les suites données aux remarques aux entreprises		
L'accès des entreprises à l'université est facile	Le Point d'entrée des entreprises à l'université est bien identifié	Informar les entreprises sur le point d'entrée : cellule Partenariat Rendre la cellule visible. Activités et des outils de communication		

Troisième et dernière page de la fiche F2 02. Domaine Offre de formation – Fonction Mise en œuvre d'une offre de qualité



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



Fiche F3 01. Domaine Gestion des affaires estudiantines – Fonction Conseil pédagogique aux étudiants

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
L'organigramme de l'université comporte une structure chargée du conseil pédagogique et de l'orientation des étudiants	La structure chargée du conseil pédagogique et du conseil en orientation est fonctionnelle	Identifier le service chargé du conseil orientation et réviser son mandat en conséquence ou créer une cellule de conseil pédagogique et d'orientation	Décision de l'organe compétent	
Les étudiants sont sensibilisés sur la relation université-entreprises et son apport dans leur formation	La structure dispose d'un corps de conseillers pédagogiques et d'orientation professionnelle	Mobiliser un corps de conseiller pédagogique par recrutement ou par formation de certains enseignants	Décision de l'organe compétent	
	Un accueil physique des étudiants est assuré, individuellement ou en groupe, pour les informer des modalités de déroulement de leurs formations et de leur participation aux activités d'ouverture de l'université sur son environnement (formation, stage, prestations...)	Organiser des séances d'information individuelles ou en groupe en faveur des étudiants		
Les étudiants sont informés, orientés et encadrés dans leurs stages en entreprises	Les étudiants sont informés, individuellement ou en groupe, sur les modalités d'organisation du stage	Organiser des séances d'information individuelles ou en groupe en faveur des étudiants		
	Une information sur les opportunités de stage est mise à la disposition des étudiants	Exploiter le fichier des partenaires de l'université pour donner aux étudiants des informations sur les entreprises potentiellement prêtes pour des stages		
	Chaque étudiant dispose d'une personne désignée pour encadrer son stage en entreprise (définir la mission)	Désigner un responsable de suivi pour le stage de chaque étudiant		
Les étudiants sont informés, orientés et encadrés dans leur participation aux prestations de services aux entreprises	Les étudiants sont informés, individuellement ou en groupe, sur les modalités de leur participation dans les prestations aux entreprises	Organiser des séances d'information individuelles ou en groupe en faveur des étudiants sur les opportunités de prestations		



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr

État des lieux		Opérationnalisation		
	Les étudiants sont informés des prestations de services potentielles préalablement identifiées	Exploiter l'analyse des besoins en prestations des entreprises et partager ces résultats avec les étudiants		
	Chaque étudiant dispose d'une personne désignée pour encadrer sa participation aux prestations de services aux entreprises	Désigner un responsable de suivi pour chaque étudiant ou groupe d'étudiant lors des prestations		

Deuxième et dernière page de la fiche F3 01. Domaine Gestion des affaires estudiantines – Fonction Conseil pédagogique aux étudiants

Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr



Fiche F3 02. Domaine Gestion des affaires estudiantines – Fonction Appui à l'insertion des étudiants

État des lieux		Opérationnalisation		
Standards	Indicateurs	Actions	Modalités	Responsable
L'organigramme de l'université comporte une structure chargée de l'appui à l'insertion des étudiants opérationnelle	La structure chargée de l'appui à l'insertion est fonctionnelle	Identifier le service chargé du conseil à l'insertion (éventuellement la cellule de partenariat) réviser son mandat en conséquence ou créer une cellule d'appui à l'insertion	Décision de l'organe compétent	
	Les personnels de la cellule sont sensibilisés sur les modalités et services d'appui à l'insertion, aussi bien dans le secteur informel que formel et aussi bien par l'intermédiaire du placement que par l'auto-emploi ou la création de la micro et petites entreprises	Organiser un atelier d'information/sensibilisation	En partenariat avec les structures en charges de la promotion de l'emploi	
L'université a identifié les services d'emploi, d'appui à la micro entreprise et de micro finance de son environnement	Un fichier des organismes intervenants dans les domaines de l'emploi, d'appui à la micro entreprise et de la micro finance est tenu à jour et comporte les adresses, les contacts, le type de services offerts, le type de public cible	Tenir un fichier de partenaires des services de l'emploi à jour		
	Une documentation d'information aux étudiants sur ces organismes est collectée	Collecter l'information		
Les étudiants sont informés, orientés et encadrés dans leur recherche d'emploi et de création d'entreprises	Une rencontre annuelle est organisée au profit des étudiants en fin de cycle avec les services de promotion de l'emploi	Organiser une rencontre annuelle	Inviter les organismes en charge de la promotion de l'emploi à venir présenter leurs services aux étudiants à l'université	
	Un conseil est donné aux étudiants qui le sollicitent pour les introduire auprès de ces services	Créer les contacts entre étudiants et structure en charge de l'emploi	Collaborer avec les services de l'emploi	



Projet financé et piloté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et mis en œuvre par France Expertise Internationale (FEI)

« Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions du MAEDI et de FEI. »



Projet régional Compétences professionnelles supérieures

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

www.afrique-cps.fr

État des lieux		Opérationnalisation		
L'université met en œuvre des services facilitant la création de l'entreprise	Des pépinières d'entreprises et des <i>strat-up</i> sont créées	Créer des pépinières et <i>start-up</i>	Identifier des expériences réussies et favoriser un transfert d'expériences	
La satisfaction des étudiants par rapport aux différents services offerts est mesurée	À l'issue de chaque collaboration (stage, service, etc.) un questionnaire permet à l'étudiant d'exprimer son niveau de satisfaction et de proposer les améliorations possibles	Élaborer un questionnaire et le mettre à la disposition des étudiants		
	Les résultats de l'évaluation du niveau de satisfaction des étudiants et leurs propositions sont exploités et présentés au moins une fois par an au conseil d'administration	Exploiter le questionnaire et présenter les résultats au conseil d'administration		
	Les propositions utiles sont exploitées pour améliorer les activités prochaines	Exploiter les propositions utiles		
Le suivi de l'insertion des lauréats de l'université est assuré	L'université dispose d'un fichier des lauréats par diplôme, mis à jour annuellement et comportant les adresses	Élaborer un fichier de suivi des lauréats de l'université		
	Les étudiants sont relancés au bout de 12 mois de la fin de leur formation pour s'informer sur leur insertion	Organiser périodiquement des enquêtes de suivi de l'insertion des diplômés	Collaborer avec les organismes spécialisés	
	Les résultats du suivi de l'insertion sont consolidés et présentés au conseil d'administration	Consolider les résultats par filière, par diplôme, etc. et les présenter au conseil d'administration		
	L'université dispose d'une amicale des anciens étudiants	Sensibiliser les étudiants sur l'importance des amicales et les aider dans leur création		

Deuxième et dernière page de la fiche F3 02. *Domaine Gestion des affaires estudiantines – Fonction Appui à l'insertion des étudiants*